

CONSEIL MUNICIPAL ■ Plan local d'urbanisme intercommunal

Philippe Fortin entre en résistance

C'est un Conseil municipal éclair que Philippe Fortin, maire de Longueville a présidé jeudi 28 mai. L'essentiel à retenir est la position adoptée contre le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) prévu par une nouvelle loi.

Lors d'un précédent conseil, le maire Philippe Fortin avait déjà attiré l'attention des conseillers et du public sur l'article 63 de la loi Alur, alors en projet et en cours de débat au Parlement.

Pour mémoire, cette article prévoit le transfert de la « compétence urbanisme » aux intercommunalités, sauf si un quart des communes les composant et représentant au moins 10% de leur population s'y opposent.

La loi Alur est parue au Journal Officiel le 26 mars 2014. Son passage au conseil Constitutionnel, réclamé par 60 députés de l'opposition, l'a pratiquement laissée indemne.

Par ailleurs, la loi Alur garantit une meilleure justice sociale : « encadrement et garantie universelle des loyers,



La friche industrielle, une ville morte dans la ville.

modernisation des documents d'urbanisme, encadrement des expulsions, lutte contre l'habitat indigne et les copropriétés dégradées ».

Textes d'application attendus cet été

Un certain nombre de textes d'application sont maintenant attendus avant l'été. Face à cette situation, Philippe Fortin a interpellé les conseillers municipaux pour décider d'une motion contre le PLUi, en espérant être suivi par 25% des communes du Provençal

qui représenteront les 10% exigés de sa population. Pour Philippe Fortin : « Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT), correspond à une logique intercommunale, ce qui n'est pas le cas du PLUi imposé par la Loi Alur ».

Quid de la friche industrielle ?

Lors des questions diverses, l'opposition par la voix d'Alain Vasseur, s'est inquiétée de ne pas avoir été tenue informée d'une réunion de travail avec Edward Ivari, propriétaire de la friche industrielle.

Philippe Fortin résume ainsi l'issue de cette réunion : « Edward Ivari reste campé sur sa position de créer une ville dans la ville avec 1.200 logements. Position irrecevable qui doublerait la démographie actuelle de Longueville et donnerait une toute autre dimension aux problèmes d'urbanisme et d'équipements à traiter. »

Pour rappel, le 5 janvier 2010, Francis Piccolo, premier adjoint, avançait le chiffre de 5 millions d'euros, correspondant au coût des travaux de démolition et de dépollution du site.

LONGUEVILLE

ANIMATION ■ Soirée caritative de « Tous Ensemble »

Succès de la soirée africaine

Samedi 10 mai, l'association « Tous Ensemble » de Longueville, animait une soirée africaine dans la salle des Arches.

Les bénéfices permettent à l'asso de monter des projets au profit des

enfants en Côte d'Ivoire. Menu traditionnel accompagné de rythmes musicaux des différentes parties du continent africain, étaient au programme de cette soirée festive et colorée.

L'association « Tous Ensemble », réunissant majoritairement des femmes, originaires de Côte d'Ivoire, du Congo Brazzaville, de la République démocratique du Congo, du Sénégal et de bien d'autres pays

africains. Cette association a pour but de mener des projets solidaires, notamment en Côte d'Ivoire, comme la construction d'écoles.

Contact : 06 50 22 00 05 ou 06 95 19 39 43.

En bref

LONGUEVILLE ■ Jazz in Lourps

Dimanche 18 mai, Cecil L. Recchia, chanteuse, accompagnée par Guillaume Naud au piano, Mauro Gargano à la contrebasse et David Grébil à la batterie, ont communiqué leur amour du jazz au public. L'association Les amis de Lourps, a visé juste encore une fois en proposant un après-midi récréatif avec des musiciens de talent. Cecil L. Recchia envoûtait tant par sa voix



Guillaume Naud, Cecil L. Recchia, Mauro Gargano et David Grébil.

que par sa gestuelle raffinée et sensuelle.



Couleurs chatoyantes de l'Afrique pour la soirée de « Tous ensemble »